

## GORNAC

# Des bénévoles sur le chantier de la salle des fêtes

La décision de la municipalité de rendre accessibles les bâtiments communaux, et de ce fait les services municipaux, aux personnes à mobilité réduite ne date pas d'aujourd'hui.

Malgré le report de la limite de mise en conformité, Didier Lamouroux et son équipe municipale ont décidé de continuer leur œuvre. C'est dans ce cadre que, la semaine dernière, une dizaine de bénévoles, tant élus que particuliers, a réalisé le parvis de la salle des fêtes.

Cette participation n'est en aucun cas due au hasard, bien au contraire. « Nous avons fait appel à un architecte pour le plan et nous avons décidé de mettre la main à la pâte pour réaliser le gros œuvre. Si nous n'avons pas pris d'entreprises, c'est uniquement pour des raisons financières. La baisse des dotations se fait cruellement ressentir sur les finances des petites communes rurales comme Gornac. D'autant que la réforme des rythmes scolaires ne fait qu'aggraver cette situation. Elle pèse lourd sur les deniers publics car l'ou-

verture du périscolaire après la classe implique l'emploi de personnes supplémentaires, malgré l'aide de bénévoles pour certaines animations », explique le maire Didier Lamouroux.

### Accès en pente douce

Ces jours derniers, une dizaine de bénévoles se sont donc relayés pour parachever le travail de l'employé municipal. Celui-ci ayant construit le mur de rehaussement, élus et particuliers se sont chargés du ferrailage du plancher et du coulage de la chape en béton de ce parvis de 80 mètres carrés qui va bénéficier ainsi d'un accès en pente douce pour les personnes à mobilité réduite alors qu'avant il fallait gravir plusieurs marches.

Dans quelques jours, les finitions viendront parachever ce chantier qui sera inauguré le 27 septembre prochain en même temps que la présentation du livre sur l'histoire de la commune.

**Patrick Izaute**



Élus et bénévoles coulent la chape en béton sur le parvis de la salle des fêtes. PHOTO P. I.